

# Animaux abandonnés : cette tragédie estivale

Chaque année, la SPA fait état d'un nombre d'abandons illégaux croissant l'été. Si celui des canidés est à la baisse et ce malgré la découverte de sept chiots dans un carton hier, on ne peut pas en dire autant des félins.

Deux cent mille. Voilà le nombre d'animaux abandonnés chaque année. Un bien triste fleau relayé en juillet dernier par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, qui lançait une campagne de communication afin d'endiguer le phénomène. S'il demeure relativement compliqué d'établir avec exactitude le compte, selon le Centre national de référence pour le bien-être animal, "207 000 chiens et chats" en ont payé les frais en 2021. L'année qui a suivi, l'Inca, organisme d'identification des carnivores domestiques, avait enregistré 330 855 animaux abandonnés ou pris en charge par des refuges et associations - 239 725 chats, 49 276 chiens et 41 854 chats errants -, soit un toutes les deux minutes. Un record hissant une fois de plus la France en tête du classement européen dont tout le monde se passerait bien volontiers. Une malheureuse réalité qui s'est notamment accentuée ces dernières années en raison de l'explosion du coût de l'alimentation animale : une augmentation proche de 20 % en 2023 selon une étude NielsenIQ. Sans parler de la diminution du pouvoir d'achat des citoyens en règle générale... Et quand on sait qu'un Français sur deux est propriétaire d'un chat ou d'un chien, le nombre d'abandons pourrait continuer de grimper. Sur tout, comme ce fut le cas ces dernières années, durant la saison estivale, du fait de départs en vacances et donc des problèmes de garde de l'animal. Loin d'être excusable, ce choix, car c'en est un, est puni de trois ans de prison et de 45 000 € d'amende. Rappelons par ailleurs qu'une obligation légale de faire identifier l'animal - valable pour ceux nés après 2012 - est en vigueur. Transgresser cette loi est passible d'une amende de 750 €.

**Le nombre de chiens recueillis diminue...**  
La Société protectrice des animaux (SPA) de Salon et sa région, dont le champ d'action s'étend sur 43 communes, n'échappe pas à ce fleau de



Sept chiots malinois ont été découverts dans un carton ce jeudi 14 août sur la commune d'Eyragues. / PHOTO N.G.

l'été. Si en 2023, le président de la structure Philippe Adam évoquait "un pic de l'ordre de 20% : une véritable catastrophe", les chiffres de l'été 2025, bien que hauts, sont cependant pour l'instant un peu plus rassurants : "C'est moins flagrant mais il est impossible de nier la récurrence estivale." En 2023, de mai à juillet compris, 247 chiens avaient été accueillis en fourrière et au refuge, contre 209 l'an passé, et 170 cette année. "Une nette amélioration. Toujours est-il que les cas de maltraitance restent nombreux", nuance-t-il, évoquant le cas d'Ibis, cette femelle infestée de tiques, souffrante d'une tumeur de plusieurs kilos, privée d'eau, qui, aujourd'hui, se porte bien mieux après avoir été opérée.

Plus récemment, un chien a fait l'objet d'une réquisition : "Il avait la chair de son cou à vif à cause de la corde à laquelle il était attaché et pesait 15 kilos de moins que son poids de forme." Toutefois, la saison est loin d'être terminée et les chiffres pourraient ainsi encore évoluer. D'autant qu'en ce jeudi 14 août, le service d'intervention de la Société protectrice des animaux de Salon fut appelé au matin pour aller récupérer au poste de police municipale d'Eyragues "un carton trouvé par un habitant contenant sept chiots malinois âgés de deux mois". "Des abandons illégaux, souligne l'association. Sûrement un abruti qui n'a pas fait stériliser sa chienne et ne savait pas quoi en faire."

**„Et celui des chats explose**  
Chez les chats par contre, on ne peut pas en dire autant. En janvier 2023 par exemple, "seuls" 16 ont été recueillis contre 61 en juillet, témoignant là aussi que les cas d'abandons et le nombre de félins errants sont plus probants durant l'été. 2024, même rengaine : on passe du simple à près du double entre février et août (de 18 à 34) avec un record en juillet (53). "Cette année, le nombre de chats récupérés a explosé. On en a recueilli 63 en juin et 48 en juillet, dont des chatons retrouvés dans des poubelles, peste Philippe Adam. C'est pire que jamais !" Et le problème, c'est que lorsque le service de capture de la SPA prélève les chats errants, ils ne sont pas toujours identifiables.

Depuis le début de l'année, 190 ont été accueillis et 146 en sont sortis. Les autres se retrouvent donc au refuge, attendant que des âmes charitables daignent les accueillir. Cela dit, le nombre d'adoptions a largement augmenté : "On a enregistré une hausse de 15 % en 2024 : on est passé de 585 à 645 (chiens et chats compris). En ce début de mois d'août, on constate également une reprise. Samedi dernier, trois chiens et deux chats ont été adoptés." En outre, les animaux restent moins longtemps qu'avant au refuge. Une très bonne nouvelle même si certains n'ont pas cette chance, à l'image de ce chien qui y a déjà passé plus de 2 900 jours...

NICOLAS GERONNE  
ngeronne@laprovence.com



Malgré un plus faible taux d'abandons de chiens cet été, le nombre de chiens disponibles à l'adoption reste élevé. / PHOTO N.G.



Le nombre de chatons recueillis par la SPA de Salon dépasse l'entendement cet été. / PHOTO N.G.

## Nécrologie

**Nicole Helsly nous a quittés**  
Appréciée de tous, femme active et engagée, Nicole



/ PHOTO ROMAIN CANTENOT

Helsly, ancienne adjointe au maire André Vallet de 1995 à 2001 déléguée à l'Europe et aux Jumelages, est décédée. Elle aura marqué Salon de son empreinte par bien des manières : toujours plus déterminée à renforcer les liens de la cité de Nostradamus avec ses villes jumelles, elle a également mis toute son énergie au service de la cause européenne en fondant et présidant le Comité européen et international salonnais (CEIS) qui a aujourd'hui bien entretenu 30 ans d'existence. Ses obsèques auront lieu à la collégiale Saint-Laurent mardi 19 août à 9h15. La rédaction adresse ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

## Notez-le

### Le bon plan de la rentrée

Les inscriptions pour la carte Pitchoun débuteront le lundi 18 août. Destinée aux enfants salonnais de 3 à 11 ans, elle permet de favoriser l'accès aux loisirs éducatifs, sportifs et culturels. Gratuite, elle offre des avantages auprès de 70 partenaires référencés et comprend un chèque de 30 €. Pour ce faire, rendez-vous au guichet enfance jeunesse du mas Dossetto, 44 rue d'Oslo, ou en ligne sur le site bit.ly/46gPURD. Au-delà de 11 ans, d'autres dispositifs sont accessibles : la carte C'jeune du Département des Bouches-du-Rhône pour les collégiens (bit.ly/3zacWy4) et l'E-pass jeunes de la Région Sud pour les 15-25 ans (bit.ly/3Xyzppl).

## Agenda

### AUJOURD'HUI Match amical OM Pro 2 VS OGC Nice

À 15h, au stade d'honneur, les deux équipes se rencontrent pour un match amical. Entrée libre et gratuite.

### Bal des pompiers

À partir de 19h, au château de l'Empéri, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Salon organise son traditionnel bal. Les pompiers et les DJs vous attendent nombreux pour enflammer le dancefloor. Tarifs : 12 € sur place, 10 € en prévente.

### Brocante professionnelle

De 7h à 18h, rendez-vous sur la place Morgan pour faire des bonnes affaires dans les brocantes professionnelles !